



Titre de niveau 4- Formation professionnelle continue

Certificat de Spécialisation Commercialisation des Vins

R.N.C.P. 38853 échéance enregistrement au 01/01/2029 – Certificateurs : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

Du 6 octobre 2025 au 7 mai 2026 au C.F.P.P.A. d'Amboise

Lieu de réalisation : CFPPA à Amboise

Intervenant(e)s: Formateurs/trices qualifié/es et professionnels/elles du secteur viticole.

Durée:

945 heures

Formation en centre : 595 h

❖ Stage pratique en entreprise : 385 h

Tarifs et financement :

16 €/h par stagiaire - Formation financée et rémunérée par la Région Centre-Val-de-Loire

Nombre de places: 8

Public ciblé : Salarié/e en CDD ou en CDI ; demandeur/deuse d'emploi ; viticulteur/trice ou conjoint/e

Inscription : Tout au long de l'année, jusqu'au démarrage de la formation.

Conditions d'inscription : Avoir 18 ans et avoir un projet correspondant aux objectifs de la formation.

Modalités de sélection : Entretien d'explicitation pour la validation du projet professionnel.

Modalités d'adaptation du parcours : Après sélection, un entretien de positionnement et des tests sont réalisés afin d'établir le Plan Individuel de Formation.

Contact:

Mme Karine ROUMANEIX, Référente parcours 02 47 23 35 61



Notre référente handicap étudie chaque situation afin d'adapter le parcours de l'apprenant

Objectifs de la formation :

- Former des salariés/es ou responsables d'exploitation capables d'assurer la commercialisation des vins.
- Savoir établir une politique commerciale cohérente pour une exploitation viticole.

Maitriser les techniques de vente du vin d'une activité commerciale salariée ou indépendante.

Préreguis:

- Être titulaire d'un des diplômes suivants, ou en rapport : BTSA Viticulture-Œnologie, BacPro CGEV, BPA Viticulture
- Justifier de 3 années d'activité professionnelle à temps plein. Pour les autres situations, une décision dérogatoire à l'entrée en formation peut être accordée par la D.R.A.A.F. sous certaines conditions.

Conditions d'exercice : Travail soumis à la saisonnalité, peut inclure le port de charges lourdes

Modalités pédagogiques: En présentiel. Cours théoriques, études de cas concrets, mises en situation (visites d'entreprises, dégustations techniques).

Accès à un centre de documentation et d'information, un centre de ressources, des salles informatiques ; salle de dégustation et boutique sur le domaine de la Gabillière.

Débouchés :

- ✓ Salarié(e) viticole en charge du suivi de la commercialisation des produits de l'exploitation,
- ✓ Animateur/trice commercial/ d'une entreprise viticole,
- ✓ Caviste.
- ✓ Représentant/e multicartes qui assure la commercialisation des vins pour une ou plusieurs entreprises
- ✓ Poursuite de formation: B.P.R.E.A. « Viticulture et Œnologie », BTSA Viticulture-Œnologie...

Taux de réussite (session 2024)	100 %
Poursuite d'études	25 %
Insertion professionnelle à 6 mois (promo 2023)	75 %
Taux d'appréciation des bénéficiaires :	100%



Formation organisée avec le concours financier de la Région Centre-Val de Loire et de :

- L'Union européenne. L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire avec le Fonds Social
- Européen

 L'État dans le cadre du Pacte Régional Investissement pour les Compétences »















PRINCIPAUX CONTENUS DE LA FORMATION

Blocs de compétences professionnelles	Contenus
UC 1 : Présenter les composantes de la politique commerciale de l'entreprise	 S'informer sur l'évolution du marché des vins en France et dans le monde. Présenter les éléments de la stratégie commerciale d'une entreprise. Déterminer les méthodes commerciales adaptées au public visé et à la politique définie par l'entreprise
UC 2 : Utiliser les techniques de vente et de négociation	 Réaliser une action de prospection à partir d'un fichier prospects. Préparer l'entretien de vente et/ou de négociation. Mener un entretien de vente et/ou de négociation.
UC 3 : Assurer le suivi des ventes dans le respect de la réglementation	Gérer les stocks.Gérer les expéditions et les règlements.Gérer le point de vente.
UC4 : Présenter les différents types de vins	 Localiser les zones de production. Décrire le mode d'élaboration de certains types de vins. Identifier les caractéristiques du vin par une dégustation

Dispositif d'évaluation :

Les candidats/tes sont évalués/es en unités capitalisables (U.C.) au cours de la formation correspondant à l'acquisition de compétences professionnelles. Chaque U.C. peut s'obtenir séparément, sans durée limite de validité et constitue un bloc de compétences. Pour obtenir le diplôme « Certificat de Spécialisation Commercialisation des Vins », le/la candidat/e doit avoir validé chacune des 4 unités capitalisables (cf. tableau ci-dessus). Les évaluations consistent en l'explicitation de situations professionnelles (cf. note de service DGER/SDPFE/2016-31 du 15 janvier 2016)

Principales activités du métier visé :

Le /la titulaire du **Certificat de Spécialisation Commercialisation des Vins** connaît l'ensemble des techniques d'élaboration, d'élevage et de dégustation des vins et est capable de réaliser les activités suivantes :

- Mise en œuvre des moyens sur le terrain pour atteindre les objectifs commerciaux de l'entreprise et principalement optimisation de la relation client-fournisseur pour conclure la vente.
- Organisation et gestion de son activité de commercialisation et compte rendu régulier à sa hiérarchie.
- Participation, à son niveau, à la stratégie commerciale de l'entreprise.

Informations générales : Plan d'accès, restauration, hébergement... educavert.fr



EDUCAVERT Amboise-Chambray-Lès-Tours

Lycée Professionnel Agricole d'Amboise — **CFPPA d'Amboise**46 avenue Emile Gounin - BP 239 - 37402 Amboise Cedex Tél : 02 47 23 35 61

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 2437P001537 - Préfecture de région du Centre Val de Loire

Courriel : cfppa.amboise@educagri.fr / Site : https://educavert.fr